



BOËÛGE



BULLETIN MUNICIPAL

PRINTEMPS - ÉTÉ 2021



MERCI!

MARIE-CHANTAL

SOMMAIRE

Merci Marie Chantal 2
Le mot du Maire 3

VIE MUNICIPALE

La nouvelle équipe Municipale..... 4-5
Les commissions Municipales..... 6
Installation d'un défibrillateur..... 7
À qui m'adresser si 8

ACTUALITÉ COVID

Aménagement du marché..... 9
Dépistage et vaccination 9
Interventions du CCAS 10-11
Le cadeau de Noël des anciens 11

PROJETS ET TRAVAUX

La nouvelle Gendarmerie..... 12-13
Les travaux en photos..... 14
Aménagement d'une classe à l'école 15

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Rentrée scolaire..... 16
Cantine scolaire..... 17
Les structures d'accueil..... 17

VIE ASSOCIATIVE

Le FC Vallée Verte 18
L'école de Musique 18
Boège, riche en associations 19
Location de la salle communale 20
Secours catholique 21
ADMR de la Vallée Verte..... 21

VIE INTERCOMMUNALE

Les compétences de la CCV 22
Le SIDÉFAGE..... 23
LE SRB..... 24

INFOS PRATIQUES

État civil 25
Expression libre..... 26
Démarches administratives 27

Marie-Chantal Goy a été secrétaire de mairie à Boège pendant trente ans : elle a commencé à travailler le 1^{er} juin 1991 et elle a participé à son dernier Conseil municipal le 1^{er} juin 2021. Dans l'intervalle, elle est devenue secrétaire générale de la commune et a été le bras droit des maires et des élus durant toute cette période au cours de laquelle la commune s'est profondément transformée.

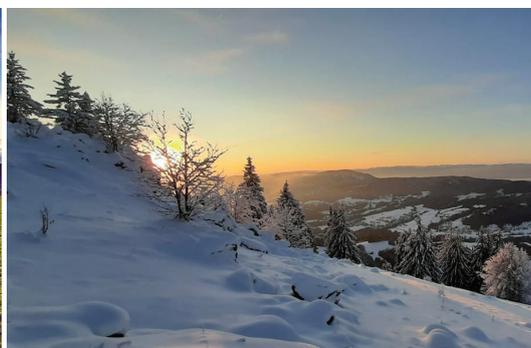
Elle nous a quittés pour prendre une retraite bien méritée. Elle va nous manquer, tant elle faisait partie de notre vie quotidienne à tous, élus et administrés. Mais elle va pouvoir profiter de sa famille, de ses petits-enfants auxquels son sens du devoir l'arrachait souvent.

Virginie Casays, qui va lui succéder, a été formée par elle et elles ont travaillé ensemble et avec nous tous pendant plusieurs années.



Éditeur : Mairie de Boège
Directrice de la publication : Julie Verdan
Chargé de contenu : Commission Communication
Graphisme et réalisation : Ctocon - Bogève
Photos de couverture : concours photos printemps 2020
Nous remercions les photographes pour leur contribution à ce bulletin.

NOUS NE SAURIONS TROP REMERCIER MARIE-CHANTAL DE TOUTES CES ANNÉES DE COLLABORATION DÉVOUÉE AUX SERVICES DES BOËGIENNES ET DES BOËGIENS.



LE MOT DU MAIRE

À la veille de l'été 2021, nous avons le sentiment de sortir d'un long tunnel, traversé ensemble. Nous avons retrouvé une partie de nos libertés. Votre municipalité a essayé de prendre toutes les précautions utiles pour nous protéger tous de l'épidémie. Elle a mis à profit cette période difficile pour préparer le retour de la vie habituelle à laquelle nous sommes tous attachés.

Ainsi, nous avons procédé à une révision complète de la plomberie et de l'électricité de la maison des associations. Les terrains de pétanque ont été déplacés vers l'espace sportif polyvalent, en collaboration avec l'amicale « La Boule Verte ». L'aménagement d'une sixième salle de classe est en cours à l'école élémentaire publique.



La réfection totale du toit de la poste et du bâtiment administratif a entraîné quelques nuisances en termes de circulation, tout comme le feront cet été les goudronnages prévus sur les voiries communales ou départementales, bien abîmées après un hiver rigoureux. Le passage de certains réseaux d'eau et d'assainissement vous a aussi un peu dérangés. Merci de votre patience ! Ces travaux ont pour objet d'améliorer votre vie quotidienne.

Le projet de nouvelle gendarmerie fait l'objet d'un permis de construire en cours d'instruction. Les travaux devraient commencer dans le courant de l'automne.

La révision du Plu a été lancée et, en termes d'équipements structurants, l'agrandissement du collège, bien nécessaire, suscite des réflexions en collaboration avec le département.

En matière environnementale, votre Conseil municipal a travaillé avec l'ONF et la COFOR pour les forêts et avec Natura 2000 pour le biotope des Voirons, avec le SM3A pour les cours d'eaux et zones humides. Il réfléchit aux modalités d'une éventuelle extinction nocturne de l'éclairage public.

Avec une pensée pour ceux qui nous ont quittés, en souhaitant un prompt et complet rétablissement à ceux qui ont été malades du COVID et en espérant un avenir meilleur pour nos entreprises bien éprouvées et pour nous tous, je remercie toute l'équipe municipale, les employés de la commune, nos partenaires divers, département, région, qui ont fait preuve d'un grand dévouement en ces temps difficiles.

Vos élus sont présents quotidiennement à la mairie à votre service. N'hésitez pas à venir nous retrouver.

Fabienne Scherrer
Maire de Boège



LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



Fabienne SCHERRER
Maire de Boège

Personnel, scolaire, associations, culture, urbanisme (PLU)

Représentante de la commune à la CCW
Vice-présidente au SCOT Cœur de Faucigny
Vice-présidente au SM3A

ADJOINTS



Jean-Paul MUSARD
1^{er} adjoint

administration générale, finances, urbanisme

Président de la CCW
Représentant de la commune à l'EPF



Martine NOVEL
2^e adjointe

Affaires sociales, fêtes et cérémonies

Représentante de la commune à la CCW et au CNAS



Emmanuel BOGILLOT
3^e adjoint

Tranquilité publique, associations et installations sportives

Représentant de la commune à la CCW et au SYANE



Julie VERDAN
4^e adjointe

Communication, bureautique
Représentant de la commune à la CCW



Laurent GEX-FABRY
5^e adjoint

Services techniques, travaux et entretien

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Jean GRANGE

Conseiller municipal avec délégation pour la Salle Communale



Béatrice LATOUR



Jacqueline MARCHAL



Claudie NICAISE



Fabienne ROMAN

Représentant de la commune
à Natura 2000



**Jean-François
CHARRIÈRE**

Représentant de la commune
au SRB



Stéphane CALLEJA



Émilie CHATEL



Jérémie MOUCHET



**Erwann
BERARD-BERGY**

ÉLUS - "RÉUNIR ET AGIR POUR BOËGE"



Patrick SAILLET

Représentant de la commune
à la CCW



Sylvie NODY

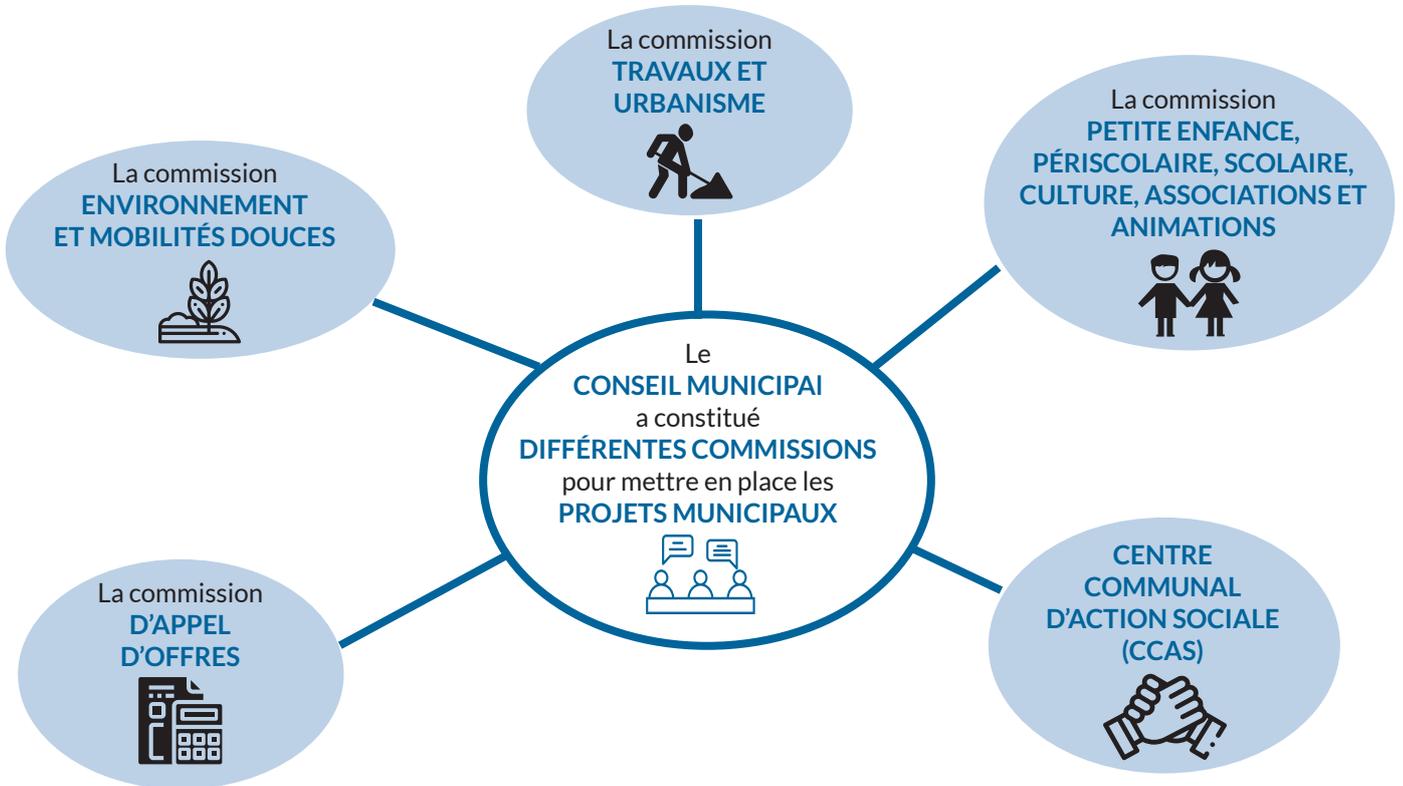


Joël SÉBILLE





LES COMMISSIONS MUNICIPALES ET LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUUX



REPRÉSENTANTS À LA CCVV (CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA VALLÉE VERTE)

- SCHERRER Fabienne
- MUSARD Jean-Paul
- NOVEL Martine
- BOGILLOT Emmanuel
- VERDAN Julie
- SAILLET Patrick



REPRÉSENTANTS DANS LES DIVERS SYNDICATS ET ORGANISMES

- **Conseil d'école** : Fabienne SCHERRER, Julie VERDAN
- **SYANE (électricité, fibre optique)** : Emmanuel BOGILLOT
- **SRB (eau et assainissement)** : Jean-François CHARRIÈRE (titulaire), Laurent GEX-FABRY (suppléant)
- **SCOT Cœur de Faucigny (Schéma de Cohérence Territoriale)** : Fabienne SCHERRER, vice-présidente
- **CNAS (action sociale)** : Martine NOVEL
- **Natura 2000 (protection sites naturel)** : Fabienne ROMAN
- **Représentant défense** : Emmanuel BOGILLOT
- **EPF (Établissement public foncier)** : MUSARD Jean-Paul (titulaire), Laurent GEX-FABRY (suppléant)
- **SM3A (protection des cours d'eau)** : Fabienne SCHERRER, vice-présidente



INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur a récemment été installé près de l'église sur le mur extérieur de la mairie et d'autres seront progressivement installés dans le village.

En France chaque année, environ 50 000 personnes meurent prématurément d'un arrêt cardiaque.

Sans prise en charge immédiate, plus de 90 % des arrêts cardiaques sont fatals. 7 fois sur 10, ils surviennent devant un témoin, mais moins de 20 % de ces témoins font les premiers gestes d'urgence. 4 victimes sur 5 ayant survécu à un arrêt cardiaque ont bénéficiées des premiers gestes simples réalisés par le premier témoin.

Le taux de survie en France est d'environ 7 %, il est 4 à 5 fois plus élevé dans les pays où les lieux publics sont équipés en défibrillateurs et la population formée aux gestes d'urgence.

Nous allons donc voir ensemble l'intérêt de ce matériel et son utilisation.

Qu'est-ce qu'un défibrillateur et à quoi cela sert ?

Un défibrillateur est un appareil qui sert à défibriller.

Que veut dire Défibriller ?

Cela veut dire enlever la fibrillation.

Il faut donc comprendre ce qu'est la fibrillation ?

Il s'agit de troubles du rythme cardiaque correspondant à des contractions rapides, désordonnées et irrégulières du cœur. Ces mouvements sont complètement inefficaces.

C'est dans ce cas précis que le défibrillateur va intervenir pour délivrer un choc électrique au cœur pour tenter de réinitialiser l'activité cardiaque et le remettre dans le bon rythme.

En réalité, comment cela se manifeste ?

Lorsqu'une personne perd connaissance, elle ne réagit pas et ne répond pas.

Si celle-ci ne respire plus, on considère la personne en arrêt cardio-respiratoire. Les premières minutes qui vont suivre sont déterminantes pour la survie de la personne, puisqu'on considère que les chances de survie baissent de 10 % à chaque minute écoulée sans massage cardiaque.

Ce qu'il faut faire en premier, **ALERTER** les secours, ils pourront alors vous guider, même si vous n'avez pas de formation pour réaliser les manœuvres de premiers secours.

Dans un deuxième temps, il faudra alors réaliser sur la victime un **MASSAGE CARDIAQUE**.

C'est à ce moment-là que l'utilisation du défibrillateur va intervenir.

Cet appareil s'utilise, lui aussi, **sans formation nécessaire au préalable**, puisqu'il va décrire la démarche à suivre soit par des indications orales, soit par la signalétique présente sur et dans le coffret du défibrillateur.

L'utilisation du défibrillateur et le massage cardiaque sont indissociables.

Pour l'utiliser c'est très simple : il faut tout d'abord l'allumer, il vous guidera alors dans les choses à réaliser pour être efficace. Par la suite, il faudra déshabiller la poitrine de la victime afin de **poser les électrodes** comme indiqué sur les illustrations présentes à la fois sur l'appareil et répétées sur les patches.

Enfin, l'appareil vous demandera d'**arrêter le massage** afin de procéder à une analyse du rythme cardiaque.

À la suite de cette analyse, le défibrillateur va délivrer ou non un choc électrique, soit de **manière automatique** soit en vous demandant d'**appuyer sur un bouton**, puis il faudra **reprandre le massage cardiaque**. Cette analyse aura lieu toutes les 2 minutes avec à chaque la décision prise par l'appareil de délivrer ou pas un choc.

ARRÊT CARDIAQUE : 1 VIE = 3 GESTES

SAUVER DES VIES EST L'AFFAIRE DE TOUS ET IL SUFFIT DE SE FORMER POUR ÊTRE EFFICACE.





À QUI M'ADRESSER SI...



>> J'ai subi un accident de la vie (gros souci de santé, séparation, deuil, chômage, etc.) : contactez LES ASSISTANTES SOCIALES du département, Mme Dominique Pellet ou Mme Sophie Godard. Elles assurent une permanence à la mairie de Boège le mardi matin. Uniquement sur rendez-vous.

Pôle Social de Saint-Jeoire :
04 50 33 23 48.



>> J'ai entre 16 et 25 ans... Je recherche un emploi ou une formation.

Contactez la MISSION LOCALE. Une permanence est assurée à la mairie de Boège le mardi matin. Uniquement sur rendez-vous.

Prise de RDV au 04 50 95 20 50



>> Je veux savoir quand la fibre optique sera disponible chez moi : je me connecte sur le site du SYANE : <https://fibre.syane.fr> >> éligibilité de mon logement » je saisis mon adresse pour connaître l'état d'avancement.



>> Je viens d'accoucher. **LE SERVICE PMI DU DÉPARTEMENT** propose des consultations de puériculture permettant un suivi de l'évolution de l'enfant. Les intervenants sont la également pour apporter écoute et conseils en matière de soins, d'allaitement, d'alimentation, d'éducation, de mode de garde. Permanence un mardi après-midi sur deux, entre 14h30 et 16h30, à la mairie de Boège uniquement sur rendez-vous.

Pôle Social de Saint-Jeoire :
04 50 33 23 48.



>> J'ai un problème de voisinage : **LE CONCILIEUR DE JUSTICE** peut me rencontrer à la mairie de Boège, uniquement sur rendez-vous. La médiation avec un conciliateur est, dans la plupart des cas, un passage obligatoire avant le dépôt de plainte en justice.

Prise de RDV auprès de la Communauté de Communes de la Vallée Verte au 04 50 39 09 20.

ATTENTION : le conciliateur n'intervient pas pour les conflits qui m'opposent à l'administration, les affaires familiales et les litiges professionnels.



>> Je veux faire des travaux d'isolation ou de rénovation thermique de ma maison (changement de chaudière, etc.) : une permanence est assurée par **INNOVALES**, les deuxièmes et quatrièmes mardis du mois, le matin, à la mairie de Boège.

ENFIN, POUR TOUTES LES DIFFICULTÉS ADMINISTRATIVES QUE JE PEUX RENCONTRER, PARTICULIÈREMENT SI ELLES SONT LIÉES À LA DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHÉS, **UNE MAISON FRANCE-SERVICES OUVRIRA DANS LES NOUVEAUX LOCAUX DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE VERTE COURANT 2022.**



AMÉNAGEMENT DU MARCHÉ

En cette période de pandémie, le maintien de notre marché hebdomadaire était une volonté de notre conseil municipal

La COVID-19 nous a obligés à mettre en place différentes mesures afin de maintenir notre marché hebdomadaire du mardi matin. Cet événement a été indispensable, par ce temps de crise, pour faire face aux restrictions liées aux déplacements, aux horaires et/ou aux fermetures des commerces et magasins.

La mairie a donc mis en place plusieurs mesures comme un sens unique de circulation, des marquages au sol pour la distanciation ainsi que le port obligatoire du masque. Nous avons privilégié les marchands qui sont présents à l'année afin de réduire le brassage de population.

Des élus ainsi que les gendarmes circulaient régulièrement sur le marché afin de veiller au bon respect des règles.



LES VISITEURS AINSI QUE LES COMMERÇANTS ONT DÛ RESPECTER LES DISTANCES DE SÉCURITÉ ET ADOPTER LES GESTES BARRIÈRES.

DÉPISTAGE ET VACCINATION COVID

Tests et vaccins
Pharmacie de Boège

Tests à Habère-Poche
organisé par la Mairie d'Habère-Poche
et le cabinet infirmier

DES SERVICES
À DOMICILE...

Tous les acteurs de la Vallée Verte se sont mobilisés pour faciliter le dépistage et la vaccination

Aide à la prise de RDV
pour les plus de 75 ans

Pharmacie De La Vallée Verte
6 décembre 2020

Tests antigénique Covid,
Nouvelles dates pour vous tester avant les fêtes, sur RDV:
Lundi 7/12 : 16h-18h
Mardi 8/12 : 16h30-18h30
Mercredi 9/12 : 16h-18h
Jeudi 10/12 : 10h-12h
Vendredi 11/12 : 16h-18h30
Samedi 12/12 : 10h-12h et 16h-19h
Dimanche 13/12 : 10h30-12h et 16h-19h
Lundi 14/12 : 16h-18h
Mardi 15/12 : 16h-18h
Mercredi 16/12 : 16h-18h
Jeudi 17/12 : 10h30-12h et 16h30-18h30
Vendredi 18/12 : 10h-12h et 16h30-18h30
Samedi 19/12 : 10h-12h et 16h-19h
Dimanche 20/12 : 10h30-12h et 16h-19h
Lundi 21/12 : 10h30-12h et 16h-19h
Mardi 22/12 : 10h30-12h et 16h-19h
Mercredi 23/12 : 10h30-12h et 16h-19h
Jeudi 24/12 : 10h30-12h et 16h-19h
Merci d'appeler au 04-50-10-10-10
Prenez soin de vous et ses fêtes de fin d'année

Pharmacie De La Vallée Verte
26 mars

Première matinée vaccination anti-covid avec le vaccin Astra-Zeneca. Tout s'est bien passé, les 11 vaccinés sont ravis !
Liste d'attente mise en place à la pharmacie pour ceux qui veulent s'inscrire, + de 55ans, avec maladie chronique.
1 seule solution pour ... Afficher la suite

Bonjour à toutes et à tous,
Afin de contribuer à une meilleure maîtrise des contaminations du Coronavirus sur notre commune, mais également dans notre vallée, nous mettons en place en collaboration avec le cabinet infirmier d'Habère-Poche, une permanence de dépistage par tests antigéniques qui permettent un résultat rapide.

Pour qui et comment ?
Ce dépistage est :
- ouvert à toutes et à tous (habitant ou non de notre belle vallée),
- pris en charge à 100 % par la sécurité sociale (du coup, n'oubliez pas votre carte vitale) - sans rendez-vous
Les résultats sont disponibles en 15 minutes au plus

Où ?
Salle des fêtes d'Habère-Poche (Sauf le Vendredi 4 Décembre à la Salle Polyvalente)

Quand ?
Programme des 2 prochaines semaines, de 14:00 à 17:00
Mercredi 25 et Vendredi 27 Novembre
Lundi 30 Novembre, Mercredi 2 et Vendredi 4 Décembre
D'autres dates à suivre pour les semaines suivantes
Prenez soin de nous et de nos proches

UDAF Habère-Poche
UNIS POUR LES FAMILLES

INFO FAMILLES

POINT INFO FAMILLES DEPARTEMENTAL
Vaccination Covid-19 des plus de 75 ans

L'UDAF s'engage pour accompagner les personnes âgées...
Aidé à la prise de rendez-vous via internet sur les plateformes sélectionnées par le gouvernement...

3 postes informatique dédiés à cette prise de RV dans un espace sécurisé et confidentiel
Une personne sera à votre écoute pour vous accompagner à partir du 18 janvier 2021
dans les locaux de l'UDAF - 3 rue Léon Rey Grange - 74960 MEYTHET

Accueil de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00 du lundi au jeudi
Le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 - Accès PMR
Merci de nous contacter par tél. au : 04 50 24 36 37



LES INTERVENTIONS DU CCAS DURANT L'ANNÉE 2020-2021

Lors du 1^{er} confinement (printemps 2020) nous avons mandaté la couturière de Boège « Cali & Co » pour confectionner des masques que nous avons distribués à toutes les personnes de plus de 70 ans.

Au 2^e confinement (automne 2020), afin d'essayer de distraire les personnes seules confinées, nous leur avons envoyé un courrier afin qu'elles nous fassent parvenir des messages sur leur ressenti face à cette pandémie et au confinement. Vous trouverez en annexe quelques-uns de leurs textes.

Courant janvier 2021, un courrier a été adressé à toutes les personnes de 75 ans concernant la campagne de vaccination. Nous leur avons proposé de les aider dans la procédure de prise de rendez-vous, assez difficile à ce moment-là. Nous avons proposé à celles et ceux qui ne pouvaient se déplacer de les accompagner jusqu'au centre de vaccination.

Mon papier de sortie auto paraphé, où est il ? C'est seulement le 4^e de la journée.

Et mon masque ?

1 km ? Ça fait jusqu'au Perrier ou jusqu'à chez Novelli ?

Par contre en 1 heure, je fais le trajet 5 fois ; 5 fois que je passe devant le même voisin que je salue, avec les gestes barrières.

Pendant 3 mois. Malgré tout ça orée des liens. De loin.

J'ai découvert ce que d'autres considèrent comme essentiel pour moi :

Brico dépôt en Z.I.oui, mais notre beau théâtre, non.

Heureusement le Bar des Marronniers est ouvert. Vite on entre, on commande, un sourire, un mot, et vite on ressort siroter son café dehors à 1,65m de son voisin parce que les gestes barrières...

Mais le ciel bleu sans la trace du Varsovie---New York. Au fait, était il essentiel celui là.

Les routes sans voiture au printemps et un faisan 1 heure dans mon jardin, tranquille.

Et soudain 20 kms, 3 heures...j'ai bien cru me perdre...

Aussi, nos pensées émues aux personnes touchées par ce virus, et par ses conséquences.

Avant tout, je remercie l'équipe municipale pour cette démarche souhaitant connaître nos ressentis face au virus.

Pour ma part, il est venu troubler nos projets de retrouvailles pour les fêtes de Noël. Dieu merci, mes enfants et petits enfants ont réussi quand même à venir nombreux juste avant le deuxième confinement pour solenniser mes Cent ans. Cette Fête pour nous, était essentielle et nous aurions eu beaucoup de peine s'il avait fallu la supprimer.

Tout le monde a compris l'importance du re-confinement, ce qui a permis quand même de vivre ces instants que nous attendions depuis longtemps, dans le respect des gestes barrières.

Vu l'ampleur de l'étendue du virus, nous avons répondu positivement à cet appel mesurant l'importance du rôle de chacun pour éviter toute propagation.

Notre rôle était d'accepter ce qui nous était imposé pour le bien de tous. Ce que nous avons essayé de faire bon gré, mal gré comprenant tous les enjeux qui en découlaient.

Notre vie de tous les jours en a été modifiée, espaçant encore plus les visites de mes enfants, j'ai cependant accepté cet état de séparation en me raisonnant car je savais que c'était pour la bonne cause.

Voici ce que j'ai vécu et ressenti en essayant d'accepter la décision du confinement avec le sourire afin d'éviter d'en faire un drame personnel et de m'effondrer, ce fût ma façon de réagir.

Certes je n'approuve pas ces mesures d'éloignement et souhaite que très vite les choses redeviennent normales pour que nous puissions réintégrer notre bonheur de circuler librement dans notre département et entre départements.

On ne peut pas louer cette décision car elle nous a privé de beaucoup de moments de Bonheur, mais néanmoins inévitable, on ne peut que l'approuver.

Merci de nous avoir permis de nous exprimer sur ce sujet délicat, espérant ne pas être seule à communiquer mes impressions, je vous adresse mes sentiments chaleureux et reconnaissants.

J'ai beaucoup apprécié d'avoir pu partager mes sentiments et mes idées avec Marina Favier qui a su les recueillir tel que je les ressentais afin de vous les partager.

Je souhaite en premier lieu féliciter Madame La Maire et les autres personnes de la mairie qui ont pris l'initiative de nous écrire une gentille lettre.

Heureusement qu'il y a le coronavirus pour qu'on s'écrive

Pour que vous soyez rassurés que j'ai pris le soin de désinfecter mon ordinateur avant de vous écrire, je lui ai fait subir un lavage complet. Il y aura peut-être des

dans ma lettre.

La souris a été également désinfectée par mon chat pour être bien propre.

En ce qui me concerne j'ai utilisé tout mon gel hydroalcoolique

Sur les recommandations de Donald TRUMP je me suis vacciné avant tout le monde contre le coronavirus

chacun à ses privilèges.



Début mars 2021, nous avons été contacté par le Département de la Haute-Savoie qui a pris l'initiative de déployer **UNE UNITÉ MOBILE DE VACCINATION POUR LA VALLÉE VERTE**, animée par du personnel départemental au profit des territoires éloignés des centres de vaccination.

Ce centre de vaccination s'est tenue à la salle de la Ferma à Boège les 7 mai et 10 juin sur rendez-vous. Face à la propagation du virus, il a permis aux personnes les plus fragilisées et celles qui n'avaient pas encore pu avoir de rendez-vous, de recevoir leurs 2 doses de vaccin.

Nous remercions vivement le service de l'unité mobile du département et le club de ski de fond de Villard qui a eu la gentillesse de nous prêter les deux tentes.

LE CADEAU DE NOËL DES ANCIENS

Une attention particulière a été portée à nos « jeunes » nés avant 1950 par la distribution d'un cadeau à domicile pour la fin d'année 2020.

Au regard du contexte et pour la sécurité de chacun, le traditionnel repas des anciens n'a malheureusement pas pu avoir lieu en 2020 ce n'est que partie remise puisqu'il sera organisé cette année si le contexte nous le permet.

Nos anciens n'ont tout de même pas été oubliés, toutes les personnes de 70 ans et plus ont reçu un plateau petit-déjeuner composé de petites douceurs qui leur été remis directement chez eux.



IL A EU UN GRAND SUCCÈS D'APRÈS LES REMERCIEMENTS QUI NOUS SONT PARVENUS.



UNE NOUVELLE GENDARMERIE POUR LA VALLÉE VERTE EN 2023...

« C'est le dossier du mandat ».

Il est vrai que la nouvelle gendarmerie se fait attendre, les bâtiments actuels, vétustes et peu fonctionnels pour les enjeux de la sécurité, datant des années 1970.

La sécurité du quotidien est l'une des priorités des forces de police et de gendarmerie aujourd'hui, il est nécessaire qu'elles disposent d'infrastructures adaptées et de moyens suffisants pour mener à bien leurs missions dans la Vallée Verte et la Vallée du Brevon. La création d'une nouvelle gendarmerie, positionnée à Boège, permettra ainsi d'offrir de meilleures conditions de travail et de vie aux gendarmes locaux.

Le projet a été lancé par l'ancienne équipe municipale, les plans sont désormais prêts.

La SEMCODA a été choisie en qualité de mandataire le 8 juillet 2019 afin de conduire cette opération âpre et difficile. La mairie assure quant à elle la maîtrise d'ouvrage.

Le cabinet d'architecte NBO a été retenu lors de la phase de concours avec comme mentionné dans son mémoire :

« L'enjeu du projet est de concilier les contraintes d'un tel équipement avec la topographie du terrain et sa situation géographique :

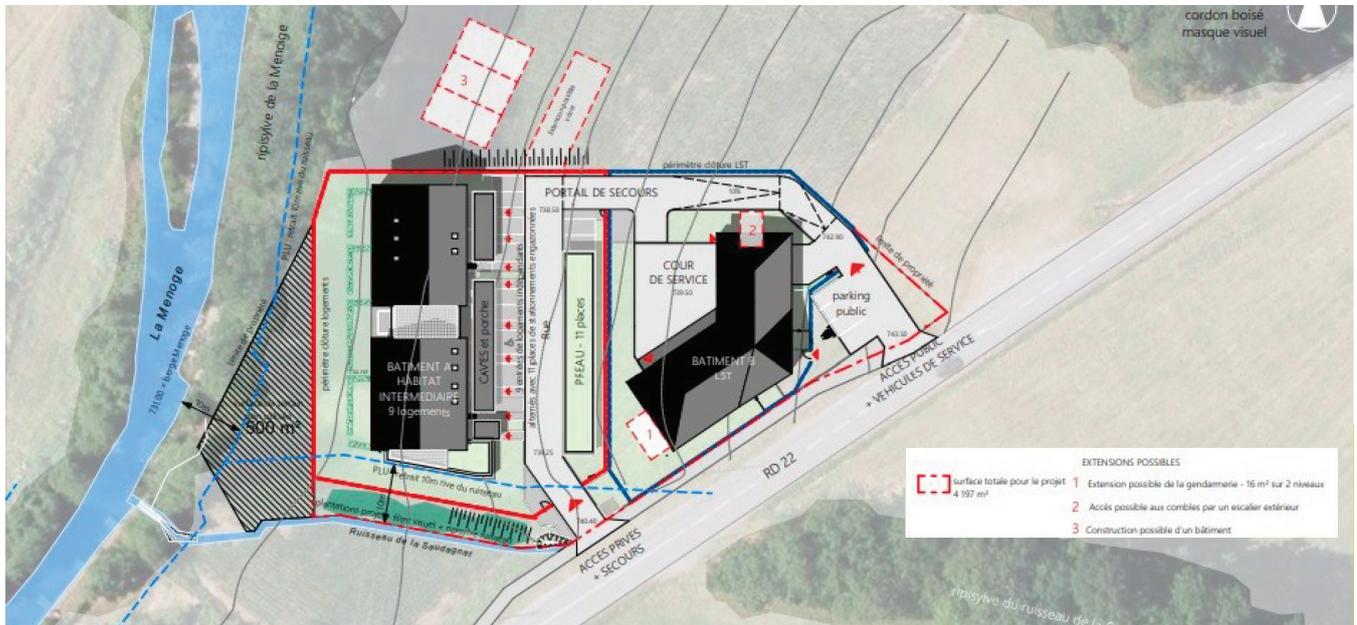
- Transformer un champ dans la campagne en nouvelle entrée du village de Boège.
- Respecter les nappes souterraines des ruisseaux en s'éloignant suffisamment des cours d'eau
- Égrener les bâtiments dans la pente naturelle du terrain, pour limiter les déblais / remblais.
- Exprimer et différencier par l'architecture le caractère militaire de la gendarmerie des logements de fonction.
- Offrir un confort de vie tout en économisant le foncier, en concevant des logements de type habitat intermédiaire, économe en terrain, mais offrant des confort d'usage comparables à ceux de la maison individuelle.
- Clôturer le tènement en faisant oublier les clôtures pour qu'elles s'intègrent dans la trame verte du lieu.
- Se protéger des vents dominants venant du nord. »





AU PROGRAMME, DE NOUVEAUX LOCAUX TECHNIQUES ET 9 LOGEMENTS POUR LES MILITAIRES QUI COMPOSENT LA BRIGADE DE BOËGE.

Les bâtiments seront implantés sur un terrain de 4 200 m², mis à disposition par la municipalité à l'entrée du village.



Le coût total du projet s'élève à 3 400 000 € HT.

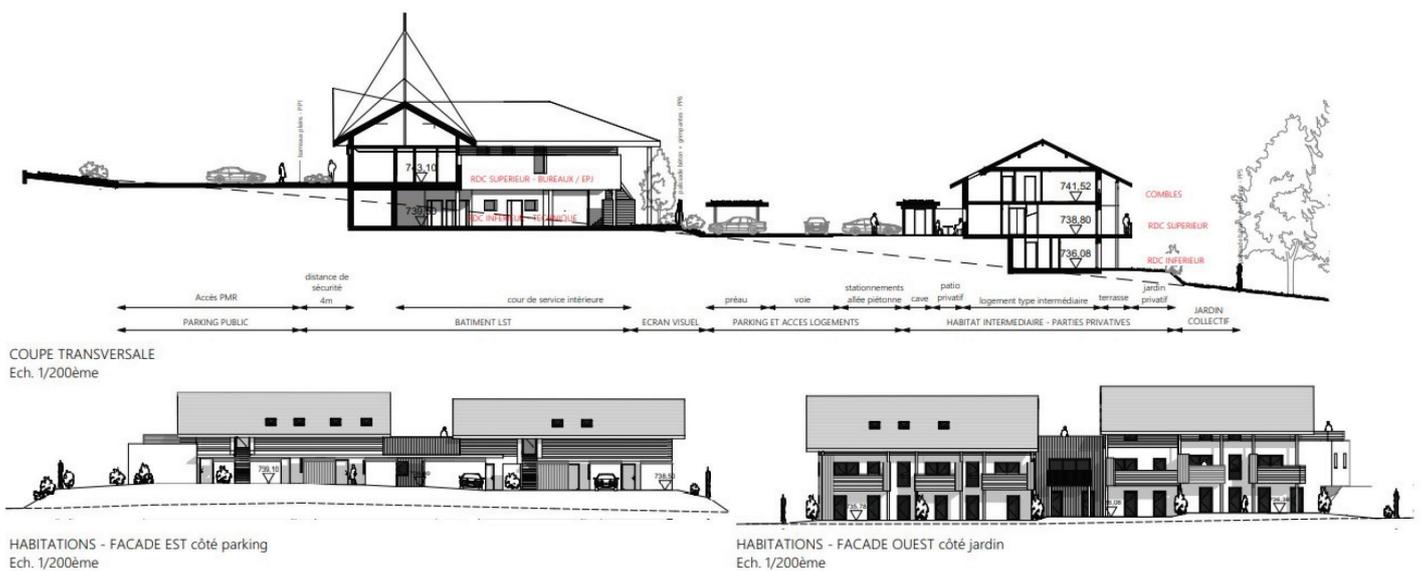
Plusieurs partenaires institutionnels accompagnent ce dossier de financement : le département, la région, l'état et le Ministère de la défense pour un montant de 1 800 000 €.

La vente de l'ancienne gendarmerie, d'un terrain municipal permettra d'abonder le financement à hauteur de 1 000 000 €.

Enfin pour finaliser le plan de financement, un prêt sera contracté et couvert par un loyer annuel de 117 000 € versé par la gendarmerie nationale.

Dans la nouvelle gendarmerie, un espace d'accueil et d'attente sera aménagé, elle comprendra également des salles d'audition, plusieurs bureaux et différents locaux techniques. Le cahier des charges du ministère de la défense est très élaboré mais également très contraint.

Côté logements, tout a été fait pour que les bâtiments s'intègrent au mieux dans l'espace avec les contraintes du terrain.



Le permis a été déposé en avril, les travaux pourraient être lancés à l'automne, pour une livraison de la nouvelle gendarmerie dans le courant de l'année 2023.



AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE BOËGE



Avant/Après



RÉNOVATION DU TOIT DE LA POSTE



RÉFECTION DU PONT DE LA MOUILLE





AMÉNAGEMENT D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'école élémentaire de Boège voit ses effectifs régulièrement augmenter depuis plusieurs années.

L'année scolaire 2020-2021, les classes souffraient de sureffectifs, mais les chiffres prévisionnels de la rentrée de septembre 2020 ne permettaient pas d'envisager une ouverture de classe du côté de l'éducation nationale. **L'importance du nombre des inscriptions nous a permis d'obtenir cette garantie d'ouverture et il y aura un enseignant dans la nouvelle classe à la rentrée.**

La commune disposait d'une grosse réserve immobilière au premier étage de l'école, au-dessus de l'aile mise à disposition des Culottes Courtes. Une partie de ce volume a donc été isolée pour y installer une salle de classe supplémentaire d'une superficie identique aux autres (environ 90 m², débarras inclus) et qui jouira du même degré d'équipement en termes de tableau interactif, vidéoprojecteur, ordinateurs, etc. Le couloir central qui donne accès à l'escalier de secours latéral côté cabinet médical sera également aménagé.



Ces aménagements auraient été très difficiles sans l'aide financière du Département et de la Région (dans le cadre du plan de relance pour cette dernière) :

Dépenses	en € HT	Recettes	Taux	Montant
Estimation totale des coûts travaux	127 500 €	Région Auvergne Rhône-Alpes	41,30 %	60 000 €
Maîtrise d'œuvre	17 830 €	Cdas (Département)	27,50 %	40 000 €
		Autofinancement de la commune	31,20 %	45 330 €
TOTAL DÉPENSES	145 330 €	TOTAL RECETTES		145 330 €

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

haute savoie 
le Département



RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

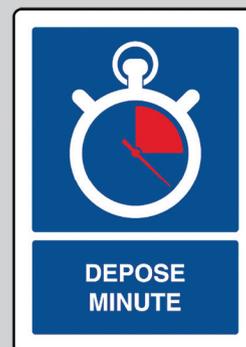
ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE BOËGE



École primaire publique de BOËGE
46 rue de la Menoge 74 420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 12 66
www.ac-grenoble.fr/ecole/74/boege/

LA DÉPOSE MINUTE N'EST PAS UN PARKING !!!!!

La dépose minute est réservée uniquement à un court arrêt, elle n'est en aucun cas un stationnement. Son but est de déposer votre enfant sans même couper le moteur et de repartir immédiatement pour ainsi laisser la place au véhicule suivant et ne pas créer de bouchon. Merci à tous de le respecter !



ÉCOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE DE BOËGE

Les enfants nés en 2018 devront être inscrits à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2021.



École maternelle intercommunale de BOËGE
330 rue du Collège 74 420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 10 64
www.ac-grenoble.fr/ecole/74/maternelle-boege

ÉCOLE DU CHÂTEAU



44 rue du Château 74 420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 11 84
www.ecoleduchateau74.com

POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS, N'OUBLIEZ D'INSCRIRE VOS ENFANTS...



CANTINE SCOLAIRE

L'INSCRIPTION SE FAIT EN LIGNE

Eticket vous permettra de chez vous ou sur votre smartphone, d'inscrire et régler en ligne la cantine. Vous pouvez opter pour une inscription au mois, au trimestre ou à l'année. votre porte-monnaie* doit être alimenté en conséquence (*même principe que vos achats internet en ligne).

Pour une inscription au mois, ce qui est le minimum requis, vous devez impérativement respecter les périodes d'ouverture des inscriptions. Passé ces délais, seuls les repas exceptionnels seront possibles avec un préavis de 72h à un tarif non préférentiel.



Pour vous connecter au portail famille :
<https://eticket-app.qiis.fr>




Pour toute question concernant la cantine scolaire, vous pouvez joindre à la Mairie de Boège

Sandra SAUTHIER
mercredi matin, jeudi et vendredi pendant les vacances
Tél.: 04 50 39 1001
Mail: tap.mairieboege@orange.fr

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

LES CULOTTES COURTES

L'accueil périscolaire et de loisirs « Les Culottes Courtes » est géré par une association de parents. Il accueille les enfants de 3 à 11 ans dans l'école primaire.



Horaires d'ouverture

- le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire de 7h à 8h15 et de 16h20 à 19h
- le mercredi et pendant les vacances scolaires de Toussaint, de Noël, de février, de printemps et au mois de juillet de 7h à 18h30

PLUS D'INFOS

Tél.: 06 17 91 04 49
<http://lesculottescourtes.asso-web.com>
Mail: lesculottescourtes74@yahoo.fr
Facebook: Les Culottes Courtes 74

LES ASSISTANT(S) MATERNEL (LES)

Vous cherchez une place pour un enfant chez un(e) assistant(e) maternel (le) de Boège, Saxel ou Saint-André? Nous vous proposons un service destiné à vous mettre directement en rapport avec un(e) assistant(e) maternel (le) ayant des disponibilités correspondant à vos besoins.

Permanences

Mme Boukorras, secrétaire de Mairie, assure une permanence à destination des familles et des assistantes maternelles à la Mairie de Boège: le mercredi matin de 9h à 11h30.

PLUS D'INFOS

Patricia Boukorras - Tél.: 04 50 39 10 01
Mail: assmat@boege.fr





LE FC VALLÉE VERTE TOUJOURS POSITIF

Malgré une année marquée par les mesures sanitaires, les dirigeants du club ne se sont jamais démotivés. Ils ont pu proposer aux adhérents une pratique quasiment ininterrompue et des animations comme la diffusion sur écran géant des matchs de l'Euro.

CRÉATION DE L'UNION FOOT DES VOIRONS

La ligue Auvergne Rhône Alpes vient de valider le Groupement Jeune : Union foot des Voirons. Cette nouvelle entité, créée avec les clubs de Fillinges et de Bonne, permettra aux adolescents d'évoluer dans les équipes U15 et U17.

INSCRIPTIONS SAISON 2021-2022

Avec la création de l'UF des Voirons, le club pourra proposer à ses licenciés une pratique des U7 aux vétérans. Pour tout renseignement vous pouvez consulter le site du club : www.fcvalleeverte.fr ou les réseaux sociaux.



LE COMITÉ FOURMILLE DÉJÀ DE NOUVELLES IDÉES POUR LA SAISON PROCHAINE !



ÉCOLE DE MUSIQUE ET COVID

Pendant le confinement l'EMVV a maintenu toutes ses activités, les 9 professeurs assurant un suivi pédagogique en « visio » via diverses applications : Zoom, WhatsApp, Skype... Les problèmes de connexion ont rendu quelquefois la tâche très compliquée. Merci à tous les professeurs pour leur engagement et travail et bravo aux 110 adhérents pour leur courage et motivation.

Nous avons organisé un concours Vidéo pour Noël et de nombreux élèves y ont participé. Le jury des professeurs a eu beaucoup de mal à départager les candidats.

Les cours de danse ont été malheureusement les seuls qui n'ont pas pu reprendre et à cet effet un petit geste financier sera consenti lors de la prochaine saison.



PLUS D'INFOS

Des flyers sont disponibles dans les commerces de la Vallée, les Mairies, à la Médiathèque, Office de Tourisme... Vous trouverez toutes les infos pour l'année scolaire 2021-2022.

16 rue du Bournou 74420 Boège
Fixe : 09 84 42 54 16
Portable : 07 68 24 45 70
ecolemusiquevalleeverte@gmail.com
<https://emvalleeverte.wordpress.com>





BOËGE

RICHE EN ASSOCIATIONS

Qu'elles soient culturelles, sociales, sportives ou bien encore de loisirs, les nombreuses associations de la commune participent, au quotidien, à l'animation de Boège.

CULTURE

- Chorale à Cœur joie de la Vallée Verte
- École de Musique, Théâtre et Danse de la Vallée Verte
- Entracte à Boège Animer Boège et la salle communale
- Le Feuflîâzhe Musique des Alpes
- Les Passeurs d'Arts
- Compagnie Oxygène Troupe de théâtre amateur

SPORT

- ACCA Boège Société de chasse
- Amicale Pongiste Vallée Verte
- Association Sportive du Collège
- Football Club de la Vallée Verte
- Gymnastique Volontaire de la Vallée Verte
- Jeunes Sapeurs Pompiers
- La Boule Verte
- Ski Club de Villard - ski de fond
- Ski Club Vallée Verte
- Union Sportive Vallée Boège - Tennis
- Vallée Verte Badminton
- Volley Vallée Verte

SCOLAIRE

- APE école maternelle intercommunale
- Sou des écoles (école élémentaire publique)
- APEL École du Château (école privée)
- Foyer Socio-Educatif du Collège
- Les Culottes Courtes Garderie périscolaire
- OGEC - École du Château

AUTRES ASSOCIATIONS

- ADMR de la Vallée Verte
- Amicale des donneurs de sang
- Amicale des Sapeurs-Pompiers
- Entre Nounous
- Les Cimes Argentées - Club du 3^e âge
- Lé Snyule de la Vallée Verte
- Leu d'la fera
- L'île aux enfants, « les P'tits Loups »
- S'SENCIEL
- Souvenir Français
- Vivre en Vallée Verte
- Union des Combattants de la Vallée Verte

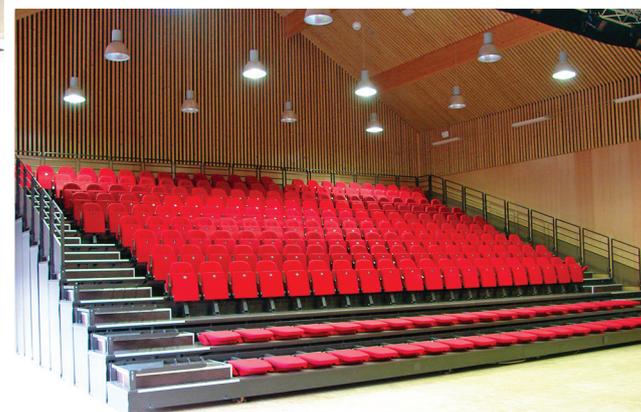


Pour plus d'infos
www.boege.fr

Responsables d'associations

Pour toute mise à jour de vos coordonnées, veuillez envoyer votre demande par mail à :
communication@boege.fr





LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

« UN MARIAGE, UN ANNIVERSAIRE, UN SPECTACLE... VENEZ PROFITER DE NOTRE BELLE SALLE COMMUNALE... »

DIMENSIONS:

- Longueur : 20,55 m (dont 14,55 m de baies vitrées)
- Largeur 17,11 m

ÉQUIPEMENTS:

- 300 chaises
- 50 tables (1,80 x 0,73 m)
- Cuisine équipée pour remise et maintien en température
- Pas de vaisselle à disposition

SALLE PERMETTANT D'ACCUEILLIR TOUT TYPE D'ACTIVITÉ:

- Spectacle (252 places en tribune)
- Soirée (300 places)

LA SALLE COMMUNALE PEUT ÊTRE LOUÉE PAR:

- les particuliers: seuls les particuliers résidents sur la commune
- les associations
- les entreprises

TARIFS

Caution:

- Associations de Boège + Résidents de la commune : 1500 €
- Autres associations et entreprises: 3000 €

Location:

Associations et entreprises : contacter le secrétariat de mairie pour connaître les conditions particulières de location.

Résidents de Boège

- Semaine : Contacter le secrétariat de mairie pour connaître les tarifs.
- vendredi : (vendredi 10h au samedi 10h) : 200 €
- journée du samedi : (de samedi 10h à dimanche 10h) : 275 €
- journée du dimanche : (de 10h du matin au lundi matin 10h) : 275 €
- samedi et dimanche : (du samedi matin 10h au lundi matin 10h) : 450 €



SECOURS CATHOLIQUE : RÉCOLTE DE DONS POUR LES PLUS DÉMUNIS

UN PETIT RÉCONFORT POUR LES FÊTES...

La situation sanitaire ne permettant pas de vivre un Noël festif avec les personnes accueillies au secours catholique, l'association a souhaité marquer la fête de Noël en faisant à chacun de ses bénéficiaires un petit colis.



Elle a donc émis un appel à la générosité auprès des habitants de la Vallée Verte qui ont répondu présent et permis d'offrir à douze familles bénéficiaires et personnes précaires un peu de réconfort pour les fêtes.



DE LA VALLÉE VERTE

Le service d'aide à domicile, adhérent à la fédération départementale et à l'union nationale ADMR, est géré par l'association locale de Boège (association loi 1901) depuis 1981.

Elle exerce son activité sur le territoire des 8 communes de la Vallée Verte. Ses services s'adressent à tous (personnes âgées, personnes handicapées, familles...) et à n'importe quel moment de la vie : retour d'hospitalisation, maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées, garde d'enfants ou soutien aux familles.

Dans chaque commune, 1 ou 2 bénévoles sont là pour évaluer les besoins (aide à la toilette et à l'habillement, ménage, accompagnement aux courses...), établir un devis et constituer un dossier auprès des financeurs (caisses de retraite, mutuelles, CAF...).

L'association ADMR considère que chaque bénéficiaire, même en situation de fragilité est autonome et capable d'exprimer ses souhaits en matière d'aide et de prestations. Le service s'engage à réaliser ses interventions dans le plus grand respect de la liberté, du mode de vie, de la vie privée, de l'intimité et de la sécurité des bénéficiaires. L'intervention du service s'inscrit dans une démarche globale visant à maintenir et à développer les liens avec l'entourage de la personne aidée.



pour tous,
toute la vie,
partout



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP



SERVICES
ET SOINS
AUX
SENIORS



ENTRETIEN
DE LA
MAISON

C'EST UN DES EMPLOYEURS LES PLUS
IMPORTANTES DANS LA VALLÉE VERTE.

LE SERVICE DE PORTAGE DES REPAS À
DOMICILE EST ASSURÉ 7 JOURS SUR 7.



LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE VERTE



 Piscine de la Vallée Verte « La Vague »

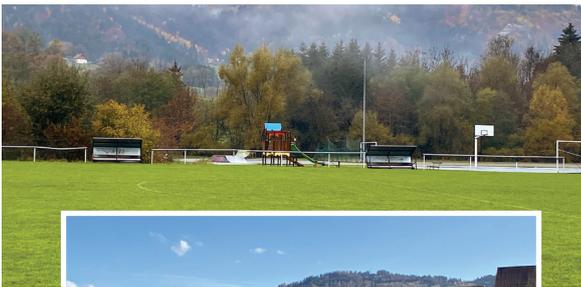


MÉDIATHÈQUE DE BOËGE



 Médiathèque Intercommunale de la Vallée Verte

ESPACE SPORTIF POLYVALENT



TOUTES LES INFOS

www.cc-valleeverte.fr

 CC de la Vallée Verte

ÉCOLE MATERNELLE DE BOËGE



COLLECTE DES DÉCHETS



DÉCHETTERIE DE BOËGE

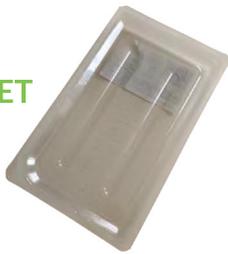


SIDÉPAGE : CES NOUVEAUX DÉCHETS QUI SE TRIENT (OU PAS !)

Chaque jour, on voit fleurir de nouveaux emballages au design des plus originaux pour capter l'attention des consommateurs. Mais, une fois utilisés, sont-ils recyclables ? Devons-nous les trier ?



1 LES BLISTERS ET BARQUETTES EN PLASTIQUE: NON



Il y en a partout : pour les fruits, les légumes, pour le jambon, le poisson... On se dit que, quand même, ces emballages plastiques doivent bien se recycler... Et bien non ! Pour l'instant, le Sidefage, qui souhaite un recyclage dans de bonnes conditions, n'a pas encore intégré ces flux dans ses consignes de tri. En 2022, avec l'harmonisation des consignes de tri et les avancées technologiques, ces flux seront déposés au tri avec les autres emballages plastiques.

LES GOBELETS RÉUTILISABLES: NON

Au fil des événements auxquels nous assistons, nous avons de plus en plus d'éco-gobelets dans notre placard. Au bout d'un moment, nous avons légitimement



mement l'envie d'en mettre certains au tri. Hop, hop hop ! Non, non, non ! Si ces éco-gobelets sont faits à partir de plastique recyclé, ils ne sont pas pour autant recyclables. La meilleure solution ? Conservons-les et réutilisons-les, quand nous participons à de nouveaux événements !

LE DÉODORANT TROP MIGNON: NON

Il est petit, il est mimi, il est en plastique et se glisse à merveille dans le sac à main. Ce déodorant a tout pour plaire... Comme c'est un flacon, avec un bouchon, on se dit qu'il doit rejoindre le conteneur de tri. Et bien non, seuls ses cousins en aérosol métallique ou verre se recyclent et peuvent être déposés dans les conteneurs de tri.



LE SPRAY "DESIGN" : OUI

C'est un produit ménager dans un flacon en plastique. Normalement, selon les consignes, il se trie. Mais avouons que son énorme bouchon-spray rose, bleu et rouge nous met un doute... Pourtant, il se trie bel et bien et nous pouvons le mettre dans le conteneur de collecte sélective les yeux fermés.



NB: UN DOUTE SUR UN DÉCHET ?

www.sidefage.fr - rubrique « Je trie ! »



Source Sidéfage

SYNDICAT DES ROCAILLES ET DE BELLECOMBE

Au 1^{er} janvier 2018 le Syndicat Rocailles Bellecombe (SRB) a récupéré la compétence eau assainissement pour l'ensemble des communes de la CCVV.

Ce transfert prévoyait un volume de travaux conséquents et chacun a pu s'en rendre compte, **depuis le pont de Fil-linges jusqu'à Burdignin** en pestant matin et soir à cause des feux de signalisation. **La dernière tranche va rejoindre Habère-Poche fin 2021** et permettra de supprimer les différentes stations d'épuration les unes après les autres en fonction de l'urgence.

Parallèlement à cela, l'agrandissement et la rénovation complète de la station d'épuration de Scientrier vont bon train mais il faut souhaiter que la pénurie de matériaux ne vienne pas bloquer l'avancement des travaux. Grande nouveauté, **un système de méthanisation va être installé** et apporte deux grands avantages : le premier financier en produisant et en réinjectant le gaz directement sur le réseau de GRDF tout proche et le second devrait de par ce procédé supprimer la plus grosse partie des odeurs et faciliter la gestion des boues produites. Le montant financier n'est pas négligeable : il s'élève à 13 millions d'euros pour l'ensemble des travaux sur le site de Scientrier.

Jean-François Bosson, Vice-président du SRB



Travaux à Curseilles - Commune de Saint-André



Blindage coulissant

Pour les différentes demandes, vous devez vous adresser directement au SRB, la mairie n'a plus de rôle à jouer dans la gestion de l'eau et l'assainissement.

Rappel des numéros d'urgence :

- Eau : 07 72 29 74 59
- Assainissement : 06 30 11 37 56

Accueil SRB : 04 50 95 71 63

- tous les matins 8h30 - 12h
- Lundi, mercredi, jeudi 13h30 - 17h30



HOMMAGE À MME GILI QUI A FÊTÉ SES 100 ANS

C'est dans une maison familiale à Maintenon, en Eure et Loire, que le 26 octobre 1920 Jacqueline est née. Son Père, Gaspard Bertholet, Genevois, sa Mère, Cécile James, Normande, vivent à Paris.

À la sortie de la guerre, Jacqueline fait la connaissance de Maurice Gilli, docteur en médecine, Pneumologue, installé à Nice. C'est à Boège, où les grands-parents paternels de Jacqueline ont une résidence, que les fiancés prononcent leurs vœux le 3 août 1946.

Jacqueline va s'investir avec son « noyau » d'amies dans l'aide aux familles défavorisées: vêtements, nourriture, livres... seront collectés. Parallèlement, son engagement dans le scoutisme est de plus en plus important. Responsable locale, puis départementale, elle prendra en charge la région Provence - Alpes Côte d'Azur - Corse.

Après avoir donné naissance à 3 filles et 1 garçon, Jacqueline en 1956 va vivre un drame: le 18 avril son mari le Docteur Maurice Gilli succombe à une crise cardiaque.

Au début des années 2000 Jacqueline est approchée par la Mairie de Nice où Monsieur le Maire lui propose



de siéger au conseil d'administration du CCAS (centre communal d'action sociale) en qualité « d'administrateur extérieur ». Après avoir mesuré ce nouvel engagement, Jacqueline va accepter cette nouvelle mission.

C'est fin 2002 que Jacqueline Gilli recevra les insignes De Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Et c'est dans sa maison de Boège où son « maintien à domicile » a été assuré par des « femmes au grand cœur » que Jacqueline a fini sa vie.



INFOS UTILES

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE

Pour obtenir une copie ou un extrait d'acte d'état civil, pour une personne née en France métropolitaine ou dans les DOM-TOM, vous devez effectuer votre demande auprès de la commune concernée.

Si l'acte que vous recherchez a été établi par la Mairie de Boège, vous pouvez le demander à l'accueil de la Mairie.

DÉLIVRANCE DES ACTES DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS

- à l'accueil, sur présentation d'une pièce d'identité
- par courrier, avec mention du nom, date de naissance et de la filiation



MARIAGE

Prendre contact avec l'accueil de la Mairie pour constituer un dossier de mariage.



ÊTRE ACTEUR DU BIEN VIVRE À BOËGE (LISTE MAJORITAIRE)-

Pour notre liste, Boège doit rester un village, ancré dans une réalité rurale, sous peine de devenir une cité-dortoir, péri-urbaine. Il faut donc privilégier l'équilibre entre les besoins des habitants, anciens comme nouveaux, et le respect de la ruralité, tout en soutenant le dynamisme économique. Nous sommes sollicités régulièrement par des commerçants ou des professionnels de service qui veulent s'installer. Les activités agricoles, forestières, artisanales, commerciales et de service engendrent nécessairement des nuisances, fortement encadrées par des lois qui sont généralement respectées – les résidents qui ont choisi de vivre à la campagne doivent se souvenir qu'ils arrivent dans un lieu de vie et de travail qui comporte des contraintes inévitables. Le chant du coq, les sonneries de l'angélus, le bruit des engins agricoles, l'odeur du fumier et, en période d'ouverture, les tirs des chasseurs

comme le brame du cerf appartiennent à ce contexte de ruralité et ne sauraient justifier les récriminations fréquentes qui nous parviennent. La tolérance et la compréhension des réalités du monde campagnard nous permettent à tous de profiter d'une qualité de vie exceptionnelle.

La commission environnement s'est réunie à plusieurs reprises, les aspects environnementaux de notre action appelant une attention particulière de notre part, dans un contexte de développement de la commune ET de révision du PLU, le document d'urbanisme étant un outil de premier plan pour le maintien de cette qualité de vie. La commission d'urbanisme s'est réunie pour s'emparer du projet.

Contact : boege@orange.fr



RÉUNIR ET AGIR POUR BOËGE (LISTE MINORITAIRE)

Nous tenons en premier lieu à remercier les habitants de Boège qui ont portés leurs suffrages sur notre liste. Malheureusement notre projet de démocratie participative n'aura pas séduit assez d'électeurs pour être mis en œuvre en nous portant à la tête de la commune.

Depuis les élections municipales une année s'est écoulée, et ce fut une année difficile pour un certain nombre de nos concitoyens. Les restrictions sanitaires imposées n'ont pas permis aux instances démocratiques de fonctionner normalement, notamment pour notre commune dont les réunions de commissions communales ont été réduites voire inexistantes. Les perspectives d'amélioration des conditions et de la sortie de crise devraient permettre de fonctionner à nouveau normalement.

En tout cas, vous pouvez compter sur nous pour participer aux débats qui impactent notre quotidien afin de préserver notre cadre de vie tout en maîtrisant les dépenses.

Certains sujets nous préoccupent plus particulièrement, c'est le cas des dépenses d'énergie (chauffage, éclairage...), de la sécurité et des transports.

Nous serons de même présents et force de proposition dans le domaine de l'environnement concernant plus particulièrement les divers accès dans le massif des Voirons afin de respecter et valoriser cet espace naturel classé Natura2000

Enfin nous nous réjouissons que dans le cadre de l'aménagement du siège de la Communauté de Communes de la Vallée Verte soit intégrée une « Maison France Services » qui permettra aux usagers des services publics, absents de nos campagnes suite aux décisions de l'État, de trouver un accompagnement lors de besoins quotidiens, et plus particulièrement pour les démarches administratives à distance.

Contact : agirpourboege@gmail.com

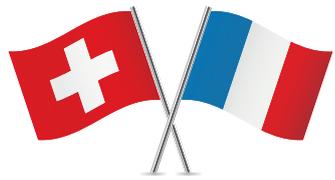


POURQUOI SE DÉCLARER EN MAIRIE SI L'ON EST TRAVAILLEUR FRONTALIER ?

Le montant de la compensation financière versée à la commune de Boège est calculée en fonction du nombre de frontaliers qui résident sur notre territoire. Les fonds frontaliers sont nécessaires à la collectivité pour investir dans la création et l'entretien des équipements publics dont vous bénéficiez tous les jours, vous et votre famille.

Si vous êtes travailleur français ou européen avec une carte de travail, ou travailleur suisse, domicilié sur la commune de Boège ou encore travailleur avec la double nationalité suisse-française, pensez à faire parvenir en mairie les renseignements suivants :

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Nom et adresse de votre employeur
- Nationalité



CONTACT MAIRIE

Tél. 04 50 39 1001
Mail : communication@boege.fr
www.boege.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi : 18h-20h
- Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 11h30
- Vendredi : 9h-11h30 / 14h-16h30
- Samedi : 9h - 11h30

PERMANENCE DES ÉLUS

- Lundi : 18h- 20h
- Samedi : 9h-11h30



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT



La mairie de Boège est habilitée à recevoir les demandes de carte d'identité et de passeport. Contactez la mairie pour obtenir la liste des pièces à fournir ou consulter le site de la Mairie.

Prenez RDV directement en ligne

Pour faciliter vos démarches, la mairie de Boège vous permet de prendre rendez-vous 24h/24, 7j/7 en ligne pour vos démarches de demande de passeport et de carte nationale d'identité, grâce à la plate-forme rendezvousonline.fr.



Vous avez accès directement aux plages horaires disponibles et vous recevez un SMS de rappel 48 heures avant votre rendez-vous.

NUISANCES SONORES



Afin de nous respecter mutuellement et de protéger la tranquillité de chacun, l'utilisation de machines telles que tondeuses, débroussailleuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive)... qui produisent des nuisances sonores n'est autorisé que

- les jours ouvrables : 8h-20h.
- le samedi : 9h-12h / 14h30-19h.
- le dimanche et jours fériés : 10h-12h.

J'AI UN CHIEN JE M'EN OCCUPE JE RAMASSE



